



Dossier de PRÉ-INSCRIPTION

ORGANISATION PRATIQUE

L'école franco-arménienne Kevork Arabian est un établissement bilingue franco-arménien d'enseignement. Fondée en 2020, cette communauté éducative est placée sous la responsabilité de la Directrice et est formée des élèves, des parents d'élèves, des enseignants, du personnel, et de l'association de gestion l'OGEA AGEFAV.

● LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

L'école proposera à terme un cycle complet du Primaire avec 8 classes allant de la Petite Section de maternelle au CM2.

Pour la 2^e année scolaire (2021-2022), 3 niveaux sont ouverts :

- La Petite Section (PS – 3 ans, enfants nés en 2018)
- La Moyenne Section (MS – 4 ans, enfants nés en 2017)
- La Grande Section (GS – 5 ans, enfants nés en 2016).

L'association de gestion (OGEA AGEFAV) prévoit une ouverture de niveau par an permettant ainsi une montée pédagogique des élèves.

- Le Cours Préparatoire (CP) accueillera les premiers élèves pour 2022-2023
- Le Cours Élémentaire 1^{ère} année (CE1) accueillera les premiers élèves en 2023-2024
- Le Cours Élémentaire 2^{ème} année (CE2) accueillera les premiers élèves en 2024-2025
- Le Cours Moyen 1^{ère} année (CM1) accueillera les premiers élèves en 2025-2026
- Le Cours Moyen 2^{ème} année (CM2) accueillera les premiers élèves en 2026-2027

● UNE ÉCOLE FRANCO-ARMÉNIENNE

- Un enseignement « en immersion » est proposé pour la Petite – Moyenne section.
- À partir de la Grande Section et jusqu'au CM2, un enseignement bilingue franco-arménien conforme aux programmes de l'Éducation Nationale, sera dispensé ; chaque niveau étant assuré par un instituteur et une enseignante d'arménien.
- En PS et MS les programmes seront basés sur ceux de l'Éducation Nationale, mais en langue arménienne.
- Pour information et afin de créer un esprit de cohésion et d'identité forte auprès des élèves, l'établissement exigera le port d'une « tenue d'école » à partir du CP.

● ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

Des activités seront proposées tout au long de cette année : enseignement de l'arménien, sorties culturelles ou intervenants extérieurs sur le temps scolaire, temps d'éveil à la foi, célébrations religieuses.

● CALENDRIER SCOLAIRE

Il suit celui de la Zone A, avec éventuellement des ajustements (rentrée de septembre, ponts, rattrapages éventuels...) : il vous sera précisé dans le dossier d'inscription.

● JOURS DE CLASSE

La semaine d'école est répartie sur quatre jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

● HORAIRES

- 8h30-12h et 13h30-16h15
- Ouverture des portes dès 8h20 et 13h20.
- 12h et 16h15 : Sortie des classes de maternelle (PS, MS, GS) à la porte de la classe, et des autres classes au portail.
- Le portail sera fermé à 8h30 et 13h30 pour le début des cours : tous les parents doivent avoir quitté l'établissement.

● GARDERIE

Elle vous est proposée le matin dès 7h45 et le soir jusqu'à 17h45, sur inscription annuelle (voir modalités financières dans le dossier joint).

● ENTRÉE DE L'ÉCOLE

Le portail d'entrée se trouve au n°8 Chemin de St-Joseph.

LES SERVICES D'ACCUEIL HORS TEMPS SCOLAIRE

L'inscription régulière aux services d'accueil de l'école s'effectue à partir du dossier administratif complété par les parents au moment de l'inscription ou réinscription. **L'école franco-arménienne Kevork Arabian propose aux familles pour 2021-2022 les services suivants :**

- **La pause méridienne** qui accueille les élèves de 12h à 13h30. En cas d'absence d'un enfant pour cause de maladie, et à partir de 4 jours consécutifs, l'école s'engage à rembourser le nombre de jours commandés. Les parents s'engagent quant à eux à prévenir dès que possible l'école de toute absence prolongée. A défaut, les réservations ne sont pas remboursées à la famille.
- **La garderie**, avec une inscription annuelle. En cas d'absence ou de changement dans l'organisation familiale, aucun remboursement ne sera effectué. Les parents peuvent choisir l'une ou les deux plages suivantes :
 - La garderie du matin, qui accueille les élèves dès 7h45
 - La garderie du soir, qui accueille les élèves jusqu'à 17h45.

Chaque service proposé est facturé avec les frais de scolarité dans la facturation annuelle transmise en septembre, selon les modalités de paiement choisies en début d'année (cf. voir 1.2. Modalités de paiement). Les tarifs pratiqués par l'école sont présentés ci-dessous.

LES TARIFS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

	Frais de dossier	Frais de scolarité	Fournitures scolaires, temps forts et activités	Cotisations reversées à différents organismes	Assurance scolaire	Pause méridienne (restauration et surveillance)	Garderie du matin <i>Estimation</i>	Garderie du Soir <i>Estimation</i>	Association des parents d'élèves
1 enfant	40€	550€	60€	12.3€	6.40€	20€/semaine	20€/mois sur 10 mois	60€/mois sur 10 mois	À définir
2 enfants	80€	990€ (-10%)	120€	24.60€	12.80€	40€/semaine	40€/mois sur 10 mois	120€/mois sur 10 mois	
Total pour 1 enfant : 628.70€/an (62.87€/mois sur 10 mois)									

1. Frais de dossier : 40€/enfant (1 fois dans la scolarité)

- Uniquement pour la 1ère inscription. En cas de désistement, ce montant reste acquis à l'école.

2. Frais de scolarité mensuels : 55€ x 10 mois

- À partir du 2e enfant, les frais de scolarité sont réduits de 10%.
- Les familles qui souhaitent payer une contribution supérieure à leur tranche par enfant recevront un CERFA en fin d'année donnant droit à une **déduction fiscale de 66%** calculée sur la quote-part dépassant leur contribution. Ex : une famille avec 2 enfants choisissant de contribuer à hauteur de 100€ par mois (sur les frais de scolarité), recevra en fin d'année un CERFA de 100€ (10€ de plus chaque mois x 10 mois)
- Les enfants sont accueillis à partir de la classe de Petite Section. L'accueil des enfants en Toute Petite Section se fera selon les conditions définies par le CA chaque année, avec une scolarité majorée de 50% compte tenu des exigences liées à cet accueil particulier.
- **Un acompte de 100€ est demandé avec l'inscription/la réinscription.** Il est encaissé en juillet, et est déductible des frais de scolarité de l'année scolaire suivante.

3. Frais annexes :

- Fournitures scolaires, temps forts et activités : **60€/an** :
→ Toutes les fournitures scolaires seront achetées par l'établissement, excepté le cartable/sac d'école.
- Cotisations reversées à différents organismes dont dépend l'école : **12.30€/an**
- Assurance scolaire : **6.40€/an**

4. Pause méridienne : restauration et surveillance

- Tarif mensuel pour 4 jours fixes/semaine : 20€/semaine (soit 5€/repas)
- Restauration ponctuelle : 6€/repas

5. Garderie

- L'inscription se fait sur l'année obligatoirement, pour le matin, pour le soir, ou pour les deux plages.
- **Le coût global de ce service sera réparti sur l'ensemble des familles en bénéficiant : plus les élèves seront nombreux, moins le coût sera élevé.**
- **Concernant les tarifs de la garderie, ils sont estimés pour une participation de 10 enfants, et ils seront ajustés selon le nombre réel d'inscrits : une confirmation ferme du tarif vous sera communiquée avant que vous validiez définitivement l'inscription au service.**

6. Association des parents d'élèves

- L'association n'est pas encore créée à ce jour. Sa cotisation se fera par famille, et sera décidée lors de sa fondation.
- L'adhésion à l'association des parents d'élèves est facultative



Formulaire de PRÉ-INSCRIPTION

ENFANT :

Classe : _____ Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ Lieu de naissance : _____ Département et Pays : _____

Nationalité : _____ Sexe : M F Nombre de frère(s) et sœur(s) de l'enfant : _____

Adresse du domicile de l'enfant : _____

Cantine souhaitée : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Garderie du matin souhaitée : Oui Non

Garderie du soir souhaitée : Oui Non

PARENT 1 : Père Mère _____

Autorité parentale : Oui Non **Responsable payeur :** Principal Secondaire Non

Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : _____

Email (en MAJ.) : _____

Téléphone domicile : ____/____/____/____ Téléphone portable : ____/____/____/____

Téléphone professionnel : ____/____/____/____ Poste : _____

Profession : _____ Entreprise : _____

PARENT 2 : Père Mère _____

Autorité parentale : Oui Non **Responsable payeur :** Principal Secondaire Non

Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : _____

Email (en MAJ.) : _____

Téléphone domicile : ____/____/____/____ Téléphone portable : ____/____/____/____

Téléphone professionnel : ____/____/____/____ Poste : _____

Profession : _____ Entreprise : _____

Parent 1 :

Parent 2 :

Date : ____/____/2021

Date : ____/____/2021

Signature **obligatoire** :

Signature **obligatoire** :

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- Le formulaire de pré-inscription de l'élève complété et signé par les deux parents
- La photocopie du livret de famille (la page concernant l'enfant ET la page concernant les parents)
- Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge :
 - Enfant né en 2018 : 11 vaccins obligatoires
 - Enfant né en 2017 et 2016 : 3 vaccins obligatoires
- Un acompte de 100€ à l'ordre de « AGEFAV École Kevork Arabian » (encaissé en juillet 2021), déductible des frais de scolarité de l'année 2021-2022